



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire Micromégas

2020 - 2021



Maison de quartier SEVE - 11 boulevard St Just - 86000 Poitiers

Sommaire

Introduction.....	4
I. LES ORIENTATIONS EDUCATIVES DE LA MAISON DE QUARTIER	5
A. Pour les habitants.....	5
B. Pour les enfants.....	6
II. PRESENTATION GLOBALE.....	7
A. De l'école	7
B. Des espaces	7
C. De l'équipe d'animation	8
D. De l'organisation générale.....	9
1. Les horaires	9
2. Le déroulement	10
III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	12
A. Les objectifs généraux	12
B. Les objectifs opérationnels et les moyens.....	13
IV. L'évaluation	16
A. Auprès des enfants et des familles.....	16
B. Auprès des équipes enseignantes et de restauration	16
C. Auprès des animateurs.....	16
V. Réglementation et sécurité	17
A. Hygiène et santé.....	17
B. Consignes de sécurité	17

Introduction

L'organisation et l'animation des temps périscolaires de l'école élémentaire ont été confiées à la Maison de quartier SEVE en mars 2016. Cette mission comprend :

- La constitution, l'animation et la gestion de l'équipe d'encadrement.
- La mise en œuvre d'un projet pédagogique intégrant l'ensemble des acteurs (les enfants, les familles, l'équipe enseignante, l'équipe technique) de l'école.
- Le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.
- La gestion logistique et administrative de l'action.

La facturation des prestations d'accueil aux familles n'est pas assurée par la Maison de quartier. Les services de la ville de Poitiers se chargent de la facturation et de son encaissement

Le projet pédagogique présenté dans ce document est le fruit d'un travail collectif mené avec l'équipe d'animation. En partant du vécu de chacun, de ses souvenirs de scolarité et de vie à l'école, les animateurs ont travaillé à construire un projet pédagogique visant à mettre en avant la notion de bien-être à l'école. A travers les relations, les temps d'animation et de restauration, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place et se sentir bien dans son cadre scolaire. Pour ce faire, le projet pédagogique s'appuie sur les principes suivants :

- La participation et l'implication des enfants
- Une qualité de communication et d'échange entre tous
- Favoriser la notion de plaisir et de vivre ensemble.

Les équipes d'animation travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative et l'équipe technique de l'école dans le but d'avoir la meilleure cohérence éducative possible. La référente périscolaire participe entre autre aux réunions des délégués de classe, conseils d'école, équipes éducatives...

Des projets communs sont menés comme par exemple la médiation par les pairs, la participation au projet de fête de l'école, la petite revue...

Deux à trois fois par an, une réunion de bilan est organisée en présence de l'ensemble des acteurs (direction de l'école, responsable restauration, ville de Poitiers, Maison de quartier).

Le dernier point du projet pédagogique concerne la relation avec les familles. Dans le cadre périscolaire, celle-ci n'est pas facilitée car les animateurs ne rencontrent que très peu les parents hormis ceux dont les enfants participent à l'accueil du matin et du soir. La relation est sollicitée par la référente lorsque que cela est nécessaire. A côté de cela, les équipes d'animation du périscolaire participent également à l'encadrement des accueils de loisirs et pour certains à l'accompagnement à la scolarité. Ce dernier point justifie tout l'intérêt que nous portons à l'animation du périscolaire car c'est ainsi que nous tissons, au sein du territoire, de réelles relations avec les enfants et leur famille.

I. LES ORIENTATIONS EDUCATIVES DE LA MAISON DE QUARTIER

Les habitants impliqués dans la démarche envisagent la maison de quartier comme l'espace permettant de renforcer le « vivre ensemble » sur le quartier de Saint-Eloi. La maison de quartier est le creuset de la consolidation d'une identité de quartier plurielle. Elle a pour rôle de valoriser le quartier et de le rendre attractif en développant une animation appropriée.

Ce projet s'appuie sur des valeurs fondamentales :

- le respect de la personne et de sa diversité
- la citoyenneté
- le respect de l'environnement dans une dimension de développement durable

Le cadre général du projet est posé avec les valeurs, les orientations éducatives sont ensuite détaillées en fonction des publics.

A. Pour les habitants

Ces valeurs traduisent le positionnement et l'intervention globale de la Maison de quartier de Saint-Eloi à travers 3 axes transversaux :

Favoriser la rencontre de l'autre en valorisant les potentiels individuels de chacun.

Il s'agira de s'appuyer sur les spécificités de chacun pour construire une identité collective.

La rencontre de l'autre implique d'initier et de mettre en place une démarche qui rythme et dynamise la vie du quartier.

La valorisation des habitants dans leurs envies, leurs motivations et leurs initiatives nécessite une écoute centrée sur les richesses, les désirs et les potentiels des personnes plutôt que sur leurs difficultés.

Faciliter les processus d'implication et de participation des habitants.

« Devenir acteur » c'est développer, acquérir des compétences d'écoute, être en lien avec un réseau pour progressivement formuler des envies, structurer une réflexion, argumenter, défendre un projet et le partager avec d'autres. C'est rendre les personnes actrices de leur territoire, de manière progressive, en les faisant participer à la réflexion, à la mise en œuvre et au suivi des projets (manifestations et actions mises en place et portées par les habitants).

Faciliter l'accès à des actions de découverte et d'apprentissage comme vecteur d'épanouissement, de tolérance et d'acceptation réciproque.

Ces « actions de découverte et d'apprentissage » s'appuient sur le constat d'une diversité culturelle, générationnelle et familiale du quartier. Elles visent à la fois à comprendre cette diversité et à faire de celle-ci une véritable richesse pour le quartier. Pour cela, l'association aura pour objectif de transformer les spécificités individuelles en richesse collective. Elle se donnera les moyens d'accompagner chaque habitant volontaire dans sa capacité à transmettre.

B. Pour les enfants

La Maison de quartier trouvera une place en tant qu'acteur éducatif complémentaire à l'école, aux associations et autres partenaires intervenant auprès de l'enfance. Elle considérera les parents (ou le noyau familial) comme les acteurs principaux dans l'éducation des enfants.

Favoriser le développement de la curiosité

La Maison de quartier permettra aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. Elle suscitera l'ouverture culturelle, la créativité et l'imaginaire de l'enfant en s'appuyant sur les attentes et les besoins des plus jeunes et de leurs parents. Les initiatives et créations des enfants seront valorisées.

Développer la socialisation

La Maison de quartier favorisera la prise en compte personnalisée des besoins des enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle permettra aux enfants de gagner en autonomie dans un cadre sécurisé (sortir, gérer l'imprévu, prendre confiance, prendre de l'assurance). Elle favorisera la prise d'initiative des enfants sur des actes de la vie quotidienne, du fonctionnement et des activités. Elle veillera à les amener vers une meilleure connaissance du monde qui les entoure et vers le développement de compétences pour agir sur celui-ci.

Elle permettra aux enfants d'apprendre à se connaître, à se regarder, à se respecter et s'accepter réciproquement et se construire des souvenirs communs.

Accompagner les parents dans leur fonction parentale

La Maison de quartier se positionnera pour entendre le questionnement éducatif des parents. Ils seront impliqués pour élaborer le projet éducatif et le programme d'activités proposé à leurs enfants. Les conditions d'une relation de confiance entre les animateurs et les parents seront favorisées à travers des relations quotidiennes, durables, en créant des temps d'échanges entre les parents et leurs enfants.

La Maison de quartier aidera les familles à mieux comprendre et appréhender l'école, notamment en créant des liens entre les structures éducatives du quartier.

II. PRESENTATION GLOBALE

A. De l'école

L'école primaire Micro Mégas est située au 6 rue Voltaire dans le quartier de St Eloi à Poitiers. Les horaires de classe sont les suivants :

Le matin de 08h45 à 11h45

L'après-midi de 13h35 à 16h00 (sauf mercredi : de 08h45 à 11h45)

L'école élémentaire se compose de 8 classes du CP au CM2, certaines aux niveaux mélangés.

Equipe enseignante :

CP : Mme BOBIN Chantal

CP : Mme MONAT Audrey

CE1-CE2 : Mme ESOLANO Marjorie

CE1 – CM1 : Mme COUTY Céline

CE1 – CM1 : Mr LAURENT Julien

CE2 – CM2 : Mme MARCHADIER Anne Flore, Mme CHEVAL Aurélie

CE2 – CM2 : Mme BREQUE Camille

CM1 – CM2 : Mme GERMON Anne Laure

Maitresse supplémentaire : Mme BOUTAUD Manon

Directrice de l'école : Mme Couty

Equipe de restauration :

Référent restauration : Jacqueline

Agent de restauration : Sylvie

Agent de restauration : Marie Laure

Equipe entretien :

Agent d'entretien : Thierry

Agent d'entretien : Dominique

(Horaires : 7h-11h / 15h-19h)

B. Des espaces

La partie élémentaire de l'école regroupe différents lieux aux fonctions établies durant l'accueil périscolaire, on trouve :

- **Une salle d'accueil**, espace entièrement dédié à l'accueil périscolaire dans lequel les enfants peuvent se retrouver pour faire des jeux de société, de la lecture, du dessin, des jeux de construction... Pour l'équipe d'animation, c'est dans cette salle que se trouve tout le matériel nécessaire aux activités d'intérieur et d'extérieur, l'armoire à pharmacie, les documents comme les fiches de renseignements, autorisations de repartir seuls, fiches de présence....
- **Un petit gymnase** où se déroulent principalement les activités sportives et les petits jeux collectifs durant le temps d'animation
- **Un espace bibliothèque**, situé au-dessus de la salle d'accueil
- **Un hall**, utilisé comme espace d'animation, pour les regroupements ou animations exceptionnelles

- **Une salle supplémentaire**, appelée « salle d'ordinateurs », il s'agit de la salle de classe de la maitresse supplémentaire qui peut être utilisée pour certaines activités ou les jours de mauvais temps lorsque l'extérieur n'est pas praticable.
- **Une cour**, équipée de 2 tables de ping pong
- **Un plateau de jeux**, composé de buts de foot, de paniers de basket et quelques prises d'escalade.



C. De l'équipe d'animation

L'équipe d'animation se compose de :

- **Un responsable** ayant pour missions :
 - La gestion administrative et budgétaire de l'accueil périscolaire
 - Les ressources humaines
 - La gestion et l'organisation de l'accueil périscolaire du matin et du soir
 - L'accompagnement des coordinateurs pédagogiques
 - La relation avec les partenaires.
- **Un coordinateur pédagogique (ou référent)**, intervenant uniquement durant la pause méridienne et ayant pour missions de :
 - Veiller à la mise en place du projet pédagogique
 - Organiser les temps d'animation et de restauration
 - Garantir le bon fonctionnement de la pause méridienne
 - Coordonner les échanges avec les équipes enseignantes et de restauration
 - Faire le lien avec l'extérieur : familles et intervenants
 - Mener les temps de réunions
- **Neuf animateurs** ayant pour missions de :
 - Mettre en œuvre le projet pédagogique
 - Préparer et proposer des activités et/ou projets d'animation aux enfants
 - Travailler en équipe
 - Faire le lien avec l'équipe enseignante
 - Veiller à la sécurité morale et physique de chaque enfant

D. De l'organisation générale

1. Les horaires

- Accueil du matin et accueil du soir

Le matin : de 7h30 à 8h35. L'encadrement est assuré par un animateur. L'animateur n'est jamais le seul adulte présent dans les locaux car il y a aussi les animateurs périscolaires de maternel et l'équipe d'entretien. L'accueil des enfants s'effectue dans la salle d'accueil.

Le soir : de 16h00 à 18h30. L'encadrement est assuré par deux animateurs et un troisième en fonction des effectifs (1 animateur pour 14 enfants). Plusieurs espaces sont mis à disposition : salle d'accueil, cour extérieure, hall et gymnase.

L'ensemble des enfants doit rester sous la vigilance des animateurs.

- Pause méridienne

Le midi les animateurs arrivent à l'école à 11h40 et disposent de 5 minutes, dites « de temps off » pour s'installer (mise en place de leur activité, récupération des fiches d'appel, transmission d'informations à l'équipe...). A 13h35 les enseignants reprennent le relais auprès des enfants et les animateurs disposent alors à nouveau de 5 minutes de « temps off ». Ce dernier temps permet de faire un retour aux enseignants sur ces deux heures passées avec les enfants et de transmettre des informations importantes : un enfant qui ne se sent pas bien ou qui s'est blessé, un conflit qui a émergé entre deux enfants, un enfant qui s'est très bien comporté...

	Service 1	Service 2
11h40	Arrivée de l'équipe à l'école	
11h45	Début de la pause méridienne <i>Les animateurs référents vont chercher leur groupe d'enfants dans la classe</i>	
11h45 – 12H40	Temps de restauration	Temps d'animation
12h40 – 12h50	Temps de transition <i>Le personnel de cantine remet le couvert pour le service 2</i>	
12h50 – 13h30	Temps d'animation	Temps de restauration
13h35	Fin de la pause méridienne <i>Les animateurs passent le relais aux enseignants et transmettent les informations</i>	
13h40	Départ de l'équipe	

2. Le déroulement

- **Accueil du matin et accueil du soir**

Sous l'autorité du responsable périscolaire, l'équipe d'animation assure l'encadrement des enfants.

Les activités sont mises en place en fonction de l'envie des enfants. Pour ce faire, les animateurs mettent à leur disposition des espaces de jeux et du matériel adapté (jeux de société, coin calme, jeux de construction...). En fonction de l'envie des enfants, des temps d'animation et des projets collectifs peuvent être menés.

Lors de l'accueil du soir, un goûter est servi aux enfants. Celui-ci est pris dans la salle de restauration.

La relation et l'accueil des familles doivent être de qualité en veillant à faire respecter les consignes décrites dans le plan Vigipirate.

Un listing des enfants présents est tenu à jour quotidiennement.

- **Pause méridienne**

L'accueil du midi débute par le temps d'appel (cf fiche tuto guide animateur). Chaque animateur est référent d'une classe et ce, durant toute l'année. La répartition des animateurs s'établit en début d'année par le référent périscolaire selon les préférences des animateurs.

En moyenne, 120 enfants sont présents sur la pause méridienne. Pour une question logistique (capacité de places à la cantine, salles disponibles à l'animation) et d'organisation (circulation fluide, gestion de grands groupes) le temps d'accueil est découpé en deux services : service 1 et service 2. Les deux services alternent sur le temps de restauration et le temps d'animation

Temps de restauration

Bien que très rapide, le moment du repas doit être un moment agréable d'échange et de partage. Il doit se dérouler aussi calmement que possible. Il revient à l'animateur de gérer le bruit de ses tables et ce, de la manière qu'il désire sans avoir besoin de crier (discussions à voix basse, petits jeux, sensibilisation au bruit...)

Avant le repas les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Ils s'installent à table selon leur envie. Les animateurs se placent à table avec les enfants et ont alors à leur charge 2 tables (la leur et une autre table située à côté). Ils veillent au bon déroulement du repas en étant vigilant à ce que :

- tous les enfants se servent équitablement,
- la nourriture et le matériel de cuisine (couverts, plats, tables) soient respectés
- le niveau sonore de la table ne soit pas trop élevé

Tout au long du repas, différentes règles sont instaurées pour rendre le temps de restauration plus agréable pour chacun (cf Règle et fonctionnement commun, page 19). A la fin du repas, un rituel de retour au calme, identique pour tous, est mis en place avant que ne soit servi le dessert.

Pour instaurer une équité entre enfants et adultes il est demandé aux animateurs d'adopter les mêmes règles imposées aux enfants : se laver les mains, goûter un peu de tout, chuchoter pendant le dessert...

Temps d'animation

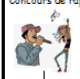







Durant le temps d'animation les enfants ont la possibilité de :

- participer à **une activité** (menée par un animateur ou un enfant, inscription en amont, présence obligatoire jusqu'à la fin)
- profiter des « **espaces libres** » (pas d'inscription, circulation libre)

❖ Les activités :

Chaque semaine, 6 activités différentes et variées sont proposées aux enfants (lundi, mardi et jeudi). Les enfants peuvent choisir de participer à plusieurs activités dans la semaine. Le nombre de places pour chaque activité est limité à 14 enfants. Néanmoins, si une activité nécessite un nombre plus petit d'enfants, elle pourra être limitée à 12 places (prévenir en amont).

Planning d'activités

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
							
Gymnase	Salle d'accueil	Plateau de jeu	Salle d'accueil	Salle d'accueil	Gymnase	Salle d'accueil	Salle d'ordi
Léa	Fabien	Lindsay	Mathieu	Madie (Léo)	Lindsay	Mathieu	ACSEP
Roland	Hélène	Roland	Marie	Melvin	Valérie	Valérie	ACSEP
Cours	Plateau de jeu	Cours	Gymnase	Cours	Plateau de jeu	Cours	Gymnase
Lindsay	Mathieu	Léa	----	Mathieu	Fabien	Fabien	----
Marie	Melvin	Hélène	----	Roland	Marie	Melvin	Roland
Hall	Papillon	Hall	Papillon	Hall	Papillon	Hall	Papillon
----	----	Fabien	----	----	---		
----	Valérie	Valérie	Melvin	----	Hélène	Hélène	Marie

Exemple de tableau d'activités

Ces plannings d'animation sont proposés tout au long de la période (total de jours entre chaque période de vacances scolaires) : même activité, même jour, même animateur, même espace. Selon les envies de l'équipe et/ou les souhaits exprimés par les enfants, les animateurs pourront proposer un projet au lieu d'une activité. Le groupe d'enfants alors inscrits sera le même sur toute la période.

❖ Les espaces libres de circulation :

Les enfants sont libres de circuler dans les espaces non-occupés par les activités. Un animateur sera présent dans chacun d'entre eux. Il assurera la sécurité et mais aussi l'animation de cet espace. En effet, il est explicitement demandé à l'équipe d'être dans une démarche d'animation et non de surveillance. Ainsi, charge à l'équipe de faire vivre ces espaces selon les envies des enfants, des animateurs, du matériel disponible et des possibilités de ces espaces.

Autant que possible, un animateur est nommé chaque jour « papillon ». Il assure la bonne circulation dans les espaces libres, équilibre le nombre d'enfants dans les espaces si besoin, gère les éventuels blessures, conflits ou besoins de remplacement, garantit une vigilance particulière dans les sanitaires.

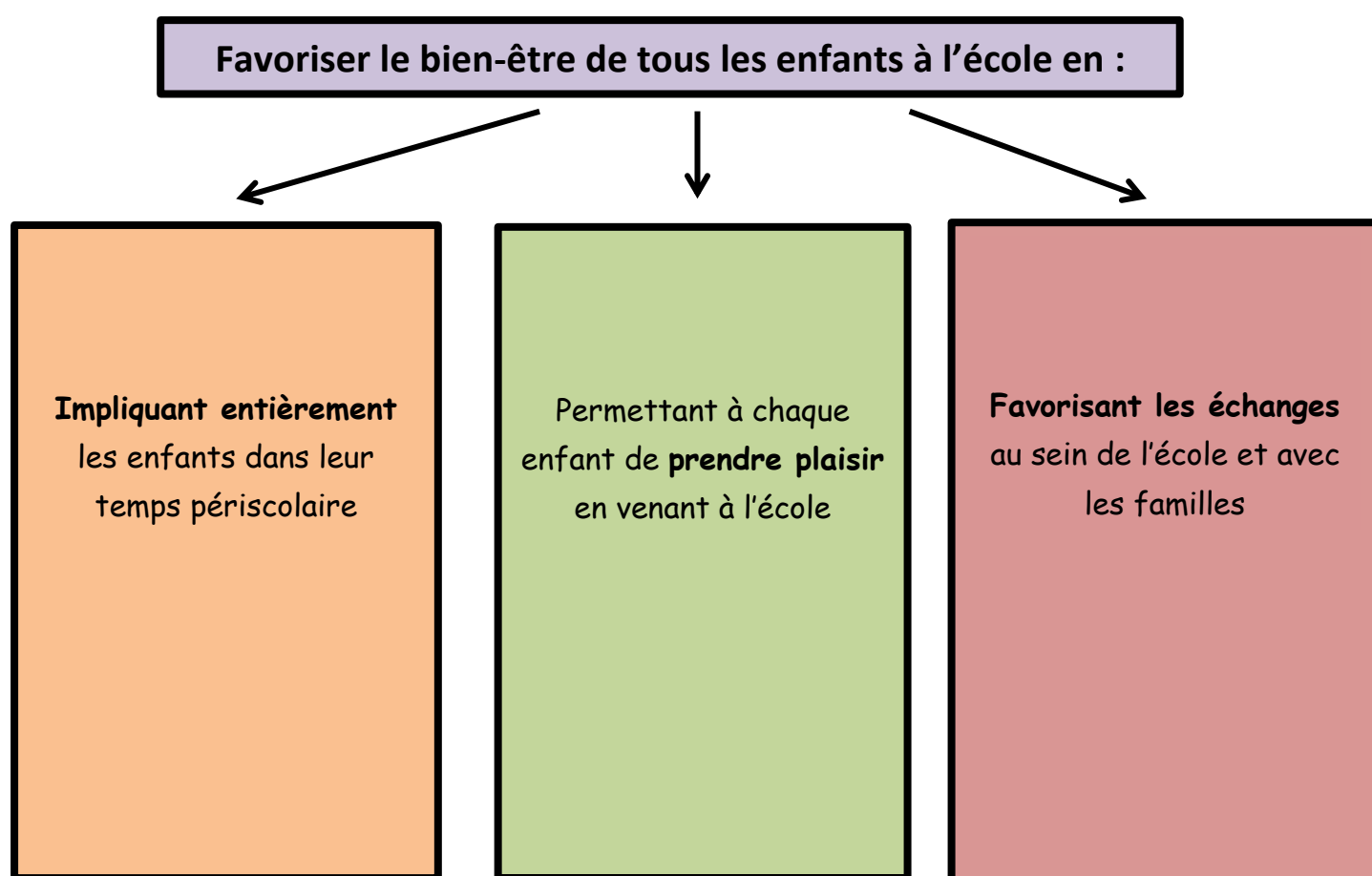
III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A. Les objectifs généraux

Afin de définir les objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire, les équipes d'animation ont mené plusieurs temps de réflexion. Ainsi, en s'appuyant sur :

- les observations quotidiennes faites au sein de l'école,
- les retours et les attentes exprimés par les enfants,
- les échanges menés avec les équipes enseignantes et de restauration
- les besoins et envies des familles

et en accord avec les valeurs de la Maison de quartier et de ses salariés, l'équipe a défini comme objectif principal celui de :



Chaque début d'année, en s'appuyant sur le bilan de l'année précédente, les objectifs et moyens spécifiques du projet pédagogique sont retravaillés en équipe

B. Les objectifs opérationnels et les moyens

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Impliquer les enfants dans leur temps périscolaire	Sensibiliser les enfants au respect du matériel et des locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants rangent le matériel après chaque utilisation • Affichage des règles et sanctions • Lors des matchs de foot, un enfant est nommé « Capitaine », responsable de récupérer et ranger les maillots, ballons, sifflet dans le sac • Système d'emprunt du matériel
	Permettre aux enfants de proposer, de construire et/ou de mener des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des envies/idées d'activités des enfants en début d'année • Mise en place des « Activités proposées par les enfants » 2 jours par semaine • Multiplier les supports d'idées d'activités pour permettre aux enfants de voir un éventail plus large de ce qu'il est possible de proposer • Projet de création d'une animation exceptionnelle par les CM1/CM2 (février)
	Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des repas : <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants se servent seuls - Chaque enfant débarrasse sa vaisselle en bout de table - Les enfants désignés « aide anim » débarrassent l'ensemble de la vaisselle de la table sur l'espace commun • Tout au long de la pause méridienne : <ul style="list-style-type: none"> - Les missions « aide animateur »
	Sensibiliser les enfants à la thématique de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Pour éviter le gaspillage, les enfants se servent des petites quantités, et se resservent s'ils le souhaitent • Pour favoriser la découverte des goûts, les enfants goûtent un peu de tout • Affichage informatif de la cantine sur l'alimentation : d'où vient cet aliment ? (en suspend) • Accompagnement des animateurs dans les quantités que se servent les enfants (pas trop de pain, de sel ...)
	Responsabiliser les enfants au respect du cadre périscolaire (respect des règles, du temps...) en leur donnant les repères nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'affichage/de signalétique : <ul style="list-style-type: none"> - Règles et sanctions : « respect et politesse » dans l'école, « respect et politesse » dans la cantine - Comment débarrasser la table - Se laver les mains - Horloge cantine - La tornade de Micro (échelle du bruit à la cantine) => en cours - Les mots de politesse - Photos des jouets sur chaque caisse de jeux • Posture de l'équipe d'animation : <ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs appliquent les mêmes règles que les enfants - Les animateurs mangent à table avec les enfants - Cohérence de l'équipe d'animation concernant l'application du cadre établi • Mise en place d'animations de sensibilisation au cadre périscolaire tout au long de l'année : <ul style="list-style-type: none"> - Animation de rentrée « Bienvenue à bord », sensibilisation au fonctionnement et règles de l'école (septembre) - Animation « Le relais des règles », sensibilisation aux règles de l'école et de la cantine (janvier) - Animations durant le temps de restauration (jeu des défis, Harry Potter, intervention musicale...) • Mise en place des carnets de sanction réflexive

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Permettre à chaque enfant de prendre plaisir en venant à l'école	Proposer des activités variées	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement des activités à chaque période • Mélange de propositions d'activités des enfants et des animateurs • Plannings d'activités proposant différents types d'animations : artistiques, culturelles, expression, physiques • Intervention ACESP sur 4 projets (de novembre à juin) • Utilisation du plateau de jeu par tous et pour différents types de jeux • Achat en début d'année de nouveau matériel : jeux et jouets d'intérieur et d'extérieur
	Permettre aux enfants de profiter de leur temps de pause comme ils le désirent avec le minimum de contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté de choix pour l'enfant sur le temps d'animation (activité ou espace libre) • Participation libre des enfants pour les animations exceptionnelles. • Pas de mise en rang • Mise en place d'un système d'inscription à l'activité au jour le jour • Souplesse du temps de transition (réduction du temps, liberté d'activités, propositions d'animations...) • Les enfants peuvent s'installer à la table avec les camarades de leur choix
	Favoriser le partage et la convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants sont mélangés du CP au CM2 sur les deux services • Propositions d'animations collaboratives et fédératrices tout au long de l'année : jeu des défis, Harry Potter, animations exceptionnelles, midi ramène tes jouets, midi à thème...) • Les animateurs mangent à table avec les enfants
	Cultiver l'intelligence émotionnelle des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • La cabane des émotions (accès libre sur demande de l'enfant ou proposition de l'adulte) : possibilité pour l'enfant de s'isoler seul ou avec un copain le temps de gérer son émotion avec accès à la boîte à émotions (balle anti-stress, bouteilles sensorielles, nuage de la respiration, roue des émotions...) • Ressources pédagogiques sur la thématique des émotions : livres, petits jeux, magazines... • Projet de médiation par les pairs • Disponibilité d'un animateur détaché sur les temps d'animation
	Accompagner les enfants dans la résolution de leurs conflits	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de médiation par les pairs • Posture de l'animateur : à l'écoute, favorise le dialogue, propose différentes options de résolution du problème... • Disponibilité d'un animateur détaché sur les temps d'animation
	Identifier les enfants ayant des besoins spécifiques et mettre en place un parcours d'accompagnement adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'outils individuels d'accompagnement selon les besoins repérés (cahier de midi, échelle du comportement, cahier de liaison avec la famille...)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser les échanges au sein de l'école et avec les familles	Favoriser la communication avec l'équipe enseignante	<ul style="list-style-type: none"> • Un animateur référent par classe (interlocuteur privilégié pour la transmission d'informations) • Temps d'échange quotidien au début et à la fin de la pause méridienne • Jeu de connaissance en début d'année • Proposition de temps de convivialité (goûter début d'année, repas conviviaux) • Temps de rencontre entre l'enseignant et l'animateur référent selon les besoins (base de 2 fois dans l'année)
	Favoriser la communication avec l'équipe de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges quotidiens avec les agents de restauration • Jeu de connaissance en début d'année • Réunion de coordination des responsables deux fois par an • Proposition de temps de convivialité (goûter en début d'année)
	Favoriser la communication et la cohésion au sein de l'équipe d'animation	<ul style="list-style-type: none"> • 6 réunions de débriefing pour travailler le fonctionnement, la mise en œuvre du projet • 5 réunions de vie d'équipe pour travailler la cohésion entre les animateurs • 5 réunions de coordination pour élaborer et évaluer les objectifs du projet pédagogique • Activité en binôme service 1/service 2 à chaque période • Coordination des animations exceptionnelles en binôme service 1/service2 • Echange des services en milieu d'année • Classeur de liaison pour chacun des services
	Favoriser la communication avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet en début d'année lors de la réunion de rentrée des familles • Participation à la fête de fin d'année • Affichage vers l'extérieur et dans le hall de l'école • Visibilité numérique : communication régulière de ce qui se fait sur les temps périscolaires et accès au projet pédagogique • Flyers distribués à toutes les familles en début d'année avec les fiches de renseignements • Réalisation de classeurs photos (en suspend)

IV. L'évaluation

A. Auprès des enfants et des familles

Aux mois de mai et de juin, les enfants sont invités à faire le bilan de l'année écoulée. L'équipe d'animation travaille à une forme claire et adaptée (discussions, questionnaires, jeux, votes...) afin que chaque enfant qui le souhaite puisse s'exprimer.

B. Auprès des équipes enseignantes et de restauration

Un questionnaire individuel est distribué aux enseignants et agents de restauration en fin d'année (cf annexe). Celui-ci permet d'évaluer la qualité des échanges avec les animateurs ainsi que la cohérence éducative entre les différents acteurs ou encore de recueillir les propositions d'amélioration.

Ce questionnaire est retravaillé chaque année en fonction des objectifs spécifiques du projet pédagogique.

C. Auprès des animateurs

La dernière réunion de coordination permet à l'équipe d'animation d'évaluer les objectifs du projet. Le référent est chargé d'en définir la forme. Un questionnaire individuel global est également remis aux animateurs en fin d'année.

V. Réglementation et sécurité

A. Hygiène et santé

L'ensemble de l'équipe doit être vigilant à la santé des enfants. Chacun doit connaître les éventuels problèmes de santé des enfants pouvant avoir une incidence sur le temps périscolaire (ex : blessures, dispense de sports, asthme, allergie...). Un tableau récapitulatif appelé « récapitulatif sanitaire » est à disposition des animateurs dans la salle d'accueil de l'école.

Pour chaque service, un animateur sera nommé « référent sanitaire ». Il doit veiller à l'approvisionnement de l'armoire et de la trousse à pharmacie mais également au rappel des régimes alimentaires particuliers auprès du reste de l'équipe.

Pour toute sortie, les animateurs doivent se munir d'une trousse à pharmacie complète. Tout soin doit être mentionné dans le registre de pharmacie. Aucun médicament ne doit être donné aux enfants.

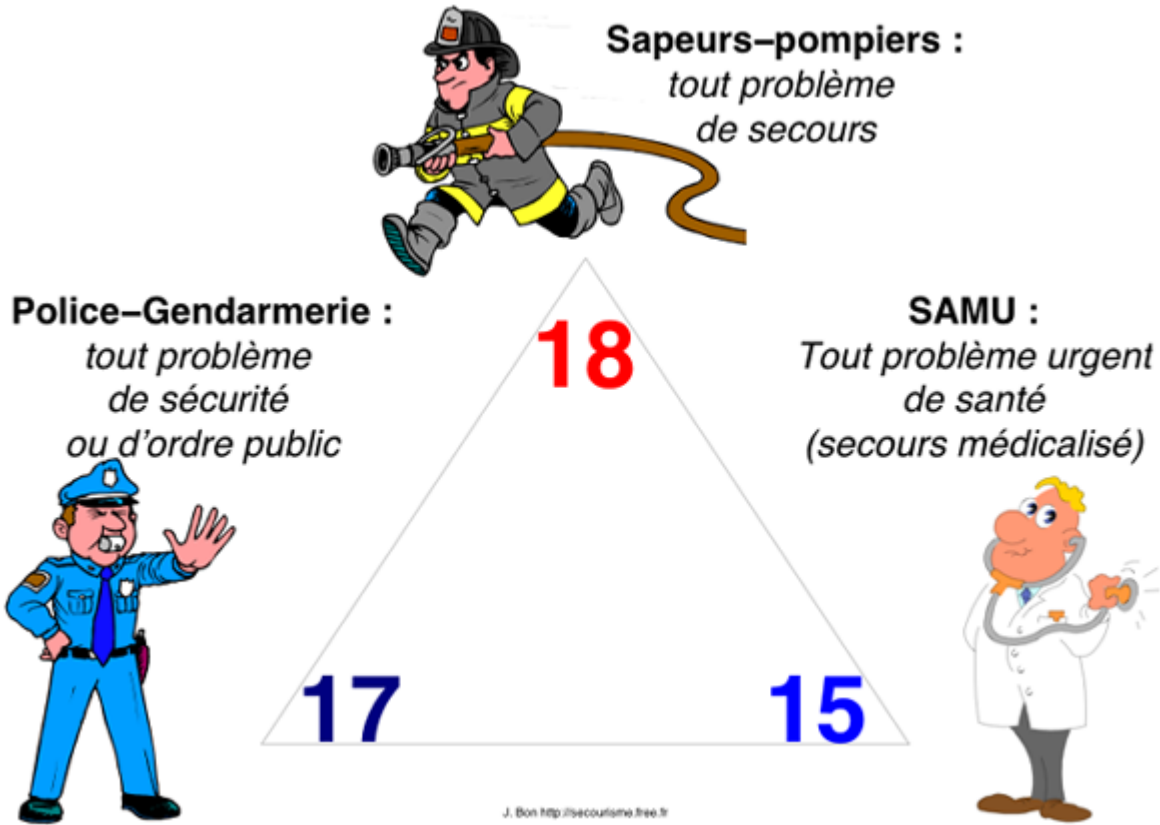
B. Consignes de sécurité

Consignes de sécurité dans les locaux :

- ❖ Ne jamais laisser d'enfant seul.
- ❖ Surveiller les sanitaires.
- ❖ Les portes des issues de secours doivent être toujours ouvertes et dégagées.
- ❖ Remplir le registre. Tous les soins doivent être consignés en mentionnant le ou les produits utilisés.
- ❖ En cas d'accident, prévenir le directeur et ne jamais transporter l'enfant.
- ❖ Ne jamais donner de médicaments aux enfants.
- ❖ Ne jamais laisser partir un enfant seul, sans autorisation.
- ❖ Ne pas laisser traîner d'objets qui peuvent être dangereux (cutter, scie...).
- ❖ Vérifier les fiches de renseignements et prendre connaissance des indications particulières : allergies, maladies, contre-indications, etc.

Consignes de sécurité hors des locaux :

- ❖ Avant chaque départ, remplir deux fiches de sortie : l'une à remettre au directeur, l'autre à garder avec soi pendant la sortie.
- ❖ Connaître le nombre d'enfants amenés en sortie.
- ❖ Prendre une trousse à pharmacie, de l'eau et tout le matériel nécessaire (mentionné sur la fiche de sortie).
- ❖ Respecter la réglementation et les consignes de sécurité.
- ❖ Faire respecter le calme et les consignes durant les trajets.
- ❖ Veiller à ce que les enfants soient habillés en fonction de la météo (casquette...)
- ❖ Prendre en compte la météo dans le choix des animations (canicule, grand froid, pluie, alerte orageuse...).
- ❖ Avoir un téléphone chargé avec le numéro du responsable enregistré



Transmettre les informations

Numéro du téléphone



Nature du problème



Risques éventuels



Localisation très précise



Nombre de personnes concernées



Appréciation de la gravité



Premières mesures prises et gestes effectués



Attendre les instructions avant d'interrompre la communication

J. Bon <http://secourisme.free.fr>

C. Informations

Troubles de la santé – Projet d'accueil individualisé (PAI)

La sécurité des enfants atteints de troubles de la santé (allergie, certaine maladie) est prise en compte dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Cette démarche doit être engagée par la famille auprès du médecin scolaire. En l'absence de PAI, dans l'hypothèse où le trouble de cette nature serait signalé ou apparaîtrait, nous nous réservons le droit de ne pas prendre en charge l'enfant à l'accueil périscolaire tant que la famille n'a pas engagé les démarches nécessaires.

Maladie – soins – incidents ou accidents

Lorsque des symptômes de maladie apparaissent, le référent de l'accueil périscolaire contacte la famille pour qu'elle vienne le chercher. En dehors des gestes de premiers secours, aucun soin ni médicament particulier ne sera administré, sauf si un PAI le prévoit. Celui-ci est affiché dans la salle des maitres.

Si cela est nécessaire, les services de secours seront contactés. Le responsable légal ou la personne désignée à cet effet sur la fiche de renseignements est immédiatement informé.

Assurances

En cas d'accident sur le temps périscolaire, la Maison de quartier SEVE établira une déclaration auprès de son assurance (MAIF). La famille sera avertie de cette démarche par courrier.

Départ des enfants

Les familles viennent chercher leur(s) enfant(s) dans l'enceinte de l'accueil périscolaire. Seul l'enfant dont le responsable légal a signé la feuille « d'autorisation à repartir seul » peut rentrer seul à son domicile à l'heure convenue (voir document en annexe).

Dans tous les autres cas, l'enfant ne peut être confié par les animateurs qu'aux responsables légaux ou à toute autre personne que ces responsables légaux auront nommément désignés par écrit, soit sur la fiche de renseignements, soit sur papier libre.

Suivi des situations problématiques avec les enfants

En cas d'accident sur le temps périscolaire, la Maison de quartier SEVE établira une déclaration auprès de son assurance (MAIF). La famille sera avertie de cette démarche par courrier.

Annexes

PROJET DE MEDIATION PAR LES PAIRS

Contexte

Le quartier de Saint Eloi est un nouveau quartier dont l'identité est en construction. Les acteurs locaux tels que les écoles élémentaires Pablo Neruda et Micromégas, la Maison de quartier SEVE, l'Association Sportive de Saint Eloi, les bailleurs sociaux et l'équipe de prévention spécialisée de l'ADSEA, relèvent une situation générale et constante marquée par un sentiment d'urgence et des conflits, entre les habitants eux-mêmes et entre les habitants et les institutions. Les situations de violence et leur augmentation dans certains cas ont été constatées de manière partagée par les acteurs locaux lors des instances de Projets Educatifs De Territoires (PEDT), des Coordinations Educatives de Territoire, et les rencontres informelles entre acteurs locaux.

Ce contexte de quartier freine une projection du travail des acteurs sur le long terme en une cohérence concertée. Les acteurs travaillant auprès des enfants du quartier soulignent la réalité de ces conflits entre enfants, et entre enfants et institutions. Ils affirment la nécessité et la volonté de mettre en place des actions concertées pour intervenir sur cette problématique à long terme.

Objectifs

Est alors née l'idée, à la demande des acteurs, d'un projet gestion des conflits et de sensibilisation à la culture de médiation sur le quartier. Porté par les différentes structures accueillant les enfants de Saint Eloi, le projet a pour objectif global de favoriser une culture de la médiation et de gestion de conflits afin de socialiser ces conflits, c'est-à-dire les gérer et les résoudre de manière non-violente. En accompagnant et en formant les acteurs locaux et les enfants dans ce processus, ce projet a pour ambition de permettre au quartier de Saint Eloi, à ses habitants et à ses institutions, de prévenir les situations conflictuelles et d'atteindre une cohérence et une cohésion dans la gestion de celles-ci.

Les objectifs généraux de ce projet sont donc :

- Favoriser la concertation de l'ensemble des acteurs de quartier de Saint Eloi autour d'une problématique commune constatée
- Favoriser une cohérence entre les acteurs et les habitants du quartier de Saint Eloi sur des méthodes de gestion des conflits

Afin de répondre à ces objectifs, ce projet se structure autour de deux grands axes :

- 1) La mise en place de la médiation par les pairs dans les structures accueillant les enfants sur le quartier de Saint Eloi
- 2) La formation et l'accompagnement des acteurs du quartier à la gestion de conflits

1) La médiation par les pairs

La médiation par les pairs est un dispositif alternatif de gestion des petits conflits quotidiens se déroulant, originellement, au sein des établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges). Elle consiste en une responsabilisation des élèves par la réalisation de médiations lorsque des conflits mineurs interviennent au sein de l'établissement. Ces médiations sont organisées et gérées au quotidien par des adultes de l'équipe éducative, volontaires et formés au processus. Les élèves médiateurs qui y participent de manière volontaire, sont sélectionnés selon leurs motivations, accompagnés et formés par les adultes. L'autorisation des parents est préalablement demandée.

Les conflits vécus par les enfants au sein des écoles sur Saint Eloi ont très souvent une origine et/ou des répercussions dans les autres structures éducatives du quartier. Ainsi, la spécificité du quartier de Saint Eloi nous amène à penser la mise en place de ce dispositif non pas par établissement scolaire mais de manière concertée au sein de toutes les structures éducatives du quartier :

- L'école élémentaire de Micromégas
- L'école élémentaire Pablo Neruda
- La Maison de quartier de SEVE
- L'Association Sportive de Saint Eloi

Par cette concertation des acteurs autour d'un même dispositif de médiation, cet axe répond aux deux objectifs généraux du projet (cf supra).

La mise en place du dispositif de manière transversale et commune à ces quatre structures éducatives aura pour objectifs spécifiques :

- Former les enfants du quartier à la culture de médiation
- Les responsabiliser et les autonomiser dans la gestion de conflits mineurs
- Former les équipes éducatives du quartier à la médiation
- Fédérer les acteurs du quartier autour d'un dispositif commun
- Impliquer les parents dans une éducation à la médiation
- Sensibiliser les habitants et les acteurs du quartier à une culture de la médiation
- Favoriser une citoyenneté participative des habitants dans la gestion de conflits

Ce dispositif, par une entrée auprès des habitants du quartier par le biais des enfants et des structures éducatives, a pour ambition de faire rayonner cette culture de la médiation dans l'environnement proche des enfants de Saint Eloi : fratrie, parents, amis, etc. En mettant les personnes concernées au cœur du processus de régulation des conflits, il vise à prévenir les situations extrêmes et de soustraire les acteurs du quartier d'un constant sentiment d'urgence.

Ce dispositif est pertinent pour la résolution des petits conflits quotidiens vécus par les enfants. Néanmoins, il ne permet pas la gestion des conflits entre adultes, entre institutions, entre parents et institutions. Ainsi, le deuxième axe du projet vise à compléter la médiation par les pairs par une formation et un accompagnement des acteurs du quartier à des méthodologies alternatives et innovantes de gestion de conflits.

2) La formation et l'accompagnement des acteurs à la gestion de conflits

En parallèle du dispositif décrit ci-dessus, une formation et un accompagnement des acteurs éducatifs du quartier de Saint Eloi dans des méthodes de gestion de conflits pourra permettre de répondre de manière complémentaire aux deux objectifs généraux du projet.

Les objectifs spécifiques de cet axe du projet sont :

- Former les acteurs du quartier dans la gestion de conflits entre adultes
- Les accompagner dans leurs pratiques professionnelles lors de situations conflictuelles
- Favoriser la rencontre, les échanges et la concertation des multiples acteurs autour de cette pratique commune

Pour cela, une formation des acteurs éducatifs à la gestion de conflits sera proposée. Un comité de suivi du projet (cf bas de la page) sera également mis en place et dont les missions seront :

- permettre aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques
- évaluer régulièrement le dispositif de médiation par les pairs
- renouveler les apports méthodologiques de gestion de conflits
- assurer une veille institutionnelle sur les conflits du quartier
- évaluer et réajuster les grands axes du projet sur le quartier

Une continuité de la réflexion engagée par ces acteurs autour d'une problématique commune de gestion des conflits pourra également être relayée au sein des instances des Projets Educatifs Territoriaux (PEDT) auxquelles seront conviés les autres acteurs du quartier, non directement bénéficiaires du dispositif (bailleurs sociaux, associations, comité de quartier). A cette occasion s'effectuera une évaluation et une veille sur la gestion des conflits, les échanges de pratiques sur le quartier et cohésion des acteurs.

Acteurs du projet

Les structures actrices et bénéficiaires :

- Ecole élémentaire Micromégas
- Ecole élémentaire Pablo Neruda
- Maison de quartier SEVE
- Ecole de football de Saint Eloi

Les services et personnes actrices et bénéficiaires :

- Les enfants inscrits aux écoles et à la maison de quartier
- Leurs parents
- Les équipes enseignantes des deux écoles
- Les équipes périscolaires (personnel de cantine, surveillants et gardiens)
- Les animateurs de la maison de quartier
- Les animateurs de l'Association Sportive de Saint Eloi
- L'équipe de prévention spécialisée de l'ADSEA

Le formateur : directeur de l'AROEVEN Poitou-Charentes.

Les instances

Un comité de suivi : se réunit une fois par trimestre sur les missions citées précédemment (cf haut de la page)

- les référents de la médiation par les pairs de chaque structure actrice et bénéficiaire (école Micromégas, école Pablo Neruda, SEVE, Association Sportive de Saint Eloi)
- la médiatrice de l'ADSEA
- les associations de parents d'élèves
- les représentants parents d'élèves
- la coordinatrice du PRE
- l'assistant de prévention et de sécurité de Jules Verne

La coordination : pour faciliter la rencontre entre les acteurs, la gestion du financement de l'action, l'organisation de la concertation et de la mise en place commune du projet. Ce dernier sera porté et coordonné par le responsable enfance de SEVE et la médiatrice de l'ADSEA. La complémentarité des deux structures permettra une coordination efficace sur :

- *l'aspect logistique* : invitation des partenaires, mise à disposition de salles pour les formations, centralité de SEVE dans la dynamique de quartier ;
- *l'aspect méthodologique/pédagogique* : accompagnement dans la réflexion sur la gestion de conflits.